

Envoyé en préfecture le 13/04/2015
Reçu en préfecture le 13/04/2015
Affiché le 

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS

Séance du 10 Avril 2015

L'an deux mille quinze et le dix avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le 07/04/2015, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOU Christian, Maire.

Etaient présents : PICHOU Christian, VEYRAT Robert, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, CROUZET Louissette, GUTHON Bernard, HOSTACHE Jean-Claude, DUSSERT Sandrine GARNOT Pascal, MATHON Colette.

Etait absente et excusée: ° OUGIER Isabelle avec procuration à GARNOT Pascal

**Délibération N° 2015-16
TAUX D'IMPOSITION 2015**

Suffrages exprimés 11 - Pour 11 - Contre 0 – Abstention : 0

Le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2015.

Le produit fiscal attendu en 2015 sera de **350 212.00 €** réparti comme suit :

- Taxe d'Habitation	14.87 %	=	36 030 €
- Taxe Foncière (bâti)	18.56 %	=	113 903 €
- Taxe Foncière (non bâti)	43.01 %	=	1 505 €
- CFE		=	198 774 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'adopter les taux d'imposition des taxes, pour 2015, indiqués ci-dessus.
- **ACCEPTTE** le produit attendu
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces nécessaires pour mener ce dossier à son terme.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Le Maire

